

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2018

---

BURNOUT - (N° 516)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS10

présenté par  
M. Ruffin, rapporteur

-----

### TITRE

Dans le titre, substituer aux mots :

« résultant de l'épuisement professionnel »,

les mots :

« causées par le travail ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement présenté à l'article 1<sup>er</sup>, visant à préciser l'objet de la proposition de loi. Au delà du seul épuisement professionnel, celle-ci concerne en effet toutes les pathologies psychiques causées par le travail.